

**PROJECT DOCUMENT****Côte d'Ivoire**

Titre du Projet : Appui à la coordination et à l'évaluation des besoins des récentes inondations en Côte d'Ivoire

Numéro de Projet : CIV 10 00111156

Partenaire (s) de mise en œuvre : Ministère en charge de la Solidarité, Ministère de l'Environnement ; Ministère en charge de l'Interieur, Ministère de l'Assainissement, les ONG les agences du système des nations unies et la plateforme humanitaire du secteur privé.

Date de début : Juillet. 2018

Date de fin : déc. 2018

Date du CLEP : 16 juillet 2018

Brève Description

Les fortes pluies des 18 et 19 juin ont provoqué des crues soudaines pouvant atteindre 2,5 mètres de profondeur, affectant de nombreux quartiers d'Abidjan ainsi que des zones de l'intérieur du pays, provoquant des morts, des déplacements et de graves dommages aux logements et aux infrastructures. Les fortes pluies devraient continuer dans les jours et les semaines à venir, car la saison des pluies s'étend jusqu'en juillet.

Le gouvernement de Côte d'Ivoire, les organisations humanitaires telles que la Croix-Rouge et la plateforme humanitaire du secteur privé fournissent une aide d'urgence axée sur des interventions immédiates en matière de sauvetage, y compris des médicaux. Bien que des éléments de secours soient disponibles, des défis ont été observés en ce qui concerne la coordination de la réponse, la réalisation d'évaluations des impacts et l'assistance au relèvement précoce.

Le présent projet mettra l'accent sur le renforcement des mécanismes nationaux de coordination de la réponse aux inondations, ainsi que sur l'évaluation de l'impact des inondations et l'identification des initiatives de relèvement. Le projet sera mis en œuvre en partenariat avec le Comité interministériel de gestion des crises (CGIC) et tous les ministères concernés.

Effet escompté (CPU/CPD):


Les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques qui garantissent des modes de production et de consommation durables, la création de revenus et la résilience au changement climatique des populations les plus vulnérables.

Produits escomptés :

1) Les autorités centrales et locales mènent des évaluations fiables des besoins en cas de catastrophe et coordonnent efficacement les efforts d'intervention entre elles et avec les autres parties prenantes.

Total ressources requises (USD) :	100,000	
Total ressources allouées (USD) :	PNUD	100,000
	Government Côte d'Ivoire	
	In-Kind:	
Unfunded:		

Approuvé par :

PNUD
Signature : 
Nom : Luc Gregoire, Directeur Pays
Date : 16/07/2018

I. DEFIS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT

La Côte d'Ivoire subit régulièrement, pendant la saison des pluies, des inondations et des glissements de terrain provoqués par des pluies torrentielles, affectant notamment les zones urbaines côtières comme le district d'Abidjan qui compte plusieurs zones à risque (notamment dans les 132 bidonvilles). Ces risques entraînent des pertes en vies humaines et des dégâts matériels, le déplacement de personnes et la destruction d'infrastructures socio-économiques. Depuis 2009, en moyenne, 13 personnes perdent la vie chaque année dans la ville d'Abidjan en raison de l'inondation. En 2017, 15 décès ont été signalés, 1 139 habitations ont été inondées et 233 maisons se sont effondrées pendant les pluies torrentielles.

Cette année, la situation est encore plus grave car la saison des pluies a commencé tôt. Les fortes pluies qui ont déjà frappé Abidjan les 10 et 11 mai ont fait deux morts et causé beaucoup de dégâts matériels, notamment la détérioration des infrastructures routières dans certaines parties de la ville. Les fortes pluies des 18 et 19 juin ont provoqué des crues subites pouvant atteindre 2,5 mètres de profondeur, affectant de nombreux quartiers d'Abidjan, ainsi que des zones à l'intérieur du pays. Au 29 juin 2018, 22 personnes sont décédées et une personne disparue. Au moins 457 familles ont été déplacées et on estime qu'environ 5 000 personnes ont été touchées. Un nombre encore indéterminé de maisons ont été détruites, certaines routes ne sont pas encore accessibles et les services d'eau et d'électricité ont été interrompus dans certaines localités. Les fortes pluies devraient continuer dans les jours et les semaines à venir, car la saison des pluies s'étend jusqu'à fin juillet.

La vulnérabilité du pays aux inondations est exacerbée par la construction de maisons sur les sites à risque, l'insuffisance de sensibilisation aux risques des communautés concernées, le manque de logements alternatifs dû à la pauvreté, la croissance urbaine non planifiée et l'insuffisance des investissements dans le système d'assainissement. Les mécanismes de préparation, de réduction des risques de catastrophe et de gestion des crises du gouvernement ne sont pas pleinement fonctionnels. En outre, on s'attend à ce que le changement climatique accentue davantage l'intensité et l'occurrence de ces catastrophes dans le futur. Le développement économique du pays, associé à une urbanisation rapide et insuffisamment contrôlée, pourrait accroître la vulnérabilité de la population aux risques de catastrophe et aux risques climatiques.

Pour faire face aux inondations, le gouvernement a rapidement diligenté des actions de réponse. Les opérations de sauvetage des pompiers et de la marine ont permis de sauver plus de 150 personnes. Des postes médicaux d'urgence et de premiers secours ont été installés dans plusieurs endroits. Une aide en vivres et non-vivres a été fournie aux victimes et aux familles touchées. En outre, les mesures d'urgence suivantes ont été prises par le gouvernement: (i) le pré-positionnement des forces mixtes de défense et de sécurité 24 heures sur 24 dans les quartiers touchés et les sites à risque; ii) la mobilisation de 200 camions et de 1 650 soldats,

gendarmes et policiers pour déblayer les rues des décombres et autres déchets transportés par les pluies et pour aider la population à nettoyer les habitations; (iii) le curage systématique de tous les caniveaux, en particulier dans les quartiers immédiatement menacés; iv) la destruction des bâtiments construits dans les bassins d'orage et des installations de drainage et d'assainissement; (v) l'expulsion de personnes vivant dans des zones à risque ; et (vi) des appuis au relogement ont été octroyés à plusieurs familles. Le Gouvernement a également relocalisé les personnes déplacées dans des abris temporaires notamment dans des écoles.

Justification

Comme les années précédentes, les fortes pluies et les inondations récentes en Côte d'Ivoire ont causé des décès, emporté des maisons, déplacé des centaines de familles, endommagé les infrastructures socio-économiques. L'impact de cette catastrophe et l'ampleur des dégâts sont plus importants que les années précédentes, avec le nombre de personnes affectées et l'ampleur des dommages qui devraient encore augmenter. Le pays reste insuffisamment préparé aux catastrophes naturelles et la réponse à ce jour a révélé des problèmes de coordination. Or, le département météorologique a prévu, dans le mois de juillet, de fortes pluies dans les jours et les semaines à venir.

Le gouvernement, les organisations humanitaires telles que la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire et la plateforme humanitaire du secteur privé fournissent actuellement une aide d'urgence axée sur les interventions immédiates en matière de sauvetage, y compris la nourriture, le logement et les soins médicaux. Bien que des éléments de secours soient disponibles, des défis ont été observés en ce qui concerne la coordination de la réponse, les évaluations des besoins et l'aide au relèvement précoce. Les ressources physiques (nourriture, eau, seaux, matelas, etc.) sont disponibles dans les sites de relocalisation. Cependant, les vivres et non-vivres ne sont pas mis à temps à la disposition des sinistrés. La coordination entre le gouvernement et les autres acteurs humanitaires est insuffisante.

En outre, en ce qui concerne la réalisation des évaluations des besoins, les données en temps réel et les informations consolidées fournies par le gouvernement sur la situation ont été gérées au niveau stratégique. La coordination de la réponse au niveau opérationnel reste encore insuffisante et l'expertise est limitée en ce qui concerne la réalisation d'évaluations fiables des besoins. Une évaluation détaillée de l'étendue et de l'impact des inondations actuelles et à venir est essentielle pour adapter la réponse et les efforts de relèvement rapide. La saison des pluies qui durera jusqu'à la fin du mois de juillet entraînera vraisemblablement des pluies plus abondantes, affectant beaucoup plus de gens. Selon certaines prévisions météorologiques, les pluies à venir pourraient affecter jusqu'à 11 000 personnes. Il est donc crucial de soutenir les efforts d'intervention nationaux. Une solide coordination et des évaluations des besoins sont essentielles pour garantir que les activités de réponse et de relèvement répondent aux besoins réels des populations touchées par les inondations, atteignent les plus vulnérables et renforcent la résilience et la préparation de la population et du gouvernement aux futures catastrophes.

Le présent projet ***d'appui à la coordination et à l'évaluation des besoins des inondations en Côte d'Ivoire***, va permettre au PNUD d'accompagner le gouvernement à répondre efficacement aux urgences actuelles et à venir liées aux inondations. Il s'aligne sur le Plan National de Développement 2016-2020, le Cadre de Programmation Unique 2017-2020 du système des Nations Unies en Côte d'Ivoire et du document de programme pays du PNUD 2017-2020.

II. STRATÉGIE

L'objectif général est de renforcer les capacités de réponse nationale et la résilience des populations face aux inondations. De façon spécifique, il s'agit de :

1. Renforcer la coordination de la réponse et du relèvement suite aux inondations ;
2. Appuyer le gouvernement et autres acteurs nationaux à réaliser l'évaluation de l'impact des inondations et identifier les initiatives de relèvement.

La stratégie de mise en œuvre du projet sera basée sur une approche multisectorielle et multi partenariale, abordant le défi du renforcement de la résilience des populations face aux inondations avec un accent sur la réduction des inégalités entre hommes et femmes en termes de vulnérabilité aux aléas.

Le renforcement de la coordination de la réponse aux inondations passera par l'amélioration du rôle de coordination du gouvernement à travers les ministères sectoriels concernés. Il s'agira ensuite de renforcer le dialogue entre les sectoriels et les autres acteurs non étatiques comme les ONG, des Agences du système des nations unies et la plateforme humanitaire du secteur privé. Un mécanisme de coordination opérationnelle en vue de faciliter la planification et l'exécution de la réponse aux inondations ainsi que les mesures et initiatives de relèvement sera mis en place avec l'implication des ministères sectoriels, des ONG, des Agences du système des nations unies et de la plateforme humanitaire du secteur privé. Un appui sera également apporté à la coordination opérationnelle de la réponse pour une distribution plus efficace et efficiente des vivres et non-vivres aux sinistrés.

L'amélioration de l'évaluation de l'impact des inondations et l'identification des initiatives de réponse rapide au relèvement passera par l'implication des acteurs opérationnels clés comme le Ministère en charge de la solidarité et de la Croix Rouge afin de développer davantage de synergies et de complémentarités et améliorer ainsi l'efficacité des actions opérationnelles. L'évaluation des besoins suite aux inondations étant cruciale pour sauver des vies et initier des mesures appropriées de relèvement, le partage des données et informations sera renforcer entre les acteurs gouvernementaux, agences du système des nations unies, les ONG et la plateforme humanitaires du secteur privé.

Ainsi, si la coordination de la réponse nationale aux inondations est améliorée et si l'évaluation des besoins et l'identification des actions de relèvement sont renforcées, alors, le pays pourra faire face de manière plus efficace et efficiente aux urgences liées aux inondations.

III. RESULTATS AND PARTENARIATS

Ce projet *d'appui à la coordination et à l'évaluation des besoins des inondations en Côte d'Ivoire* se décline en deux (02) composantes principales qui sont : i) le renforcement de la coordination de la réponse aux inondations ii) l'amélioration de l'évaluation des besoins et de l'identification des mesures et initiatives de relèvement.

Produit 1 : Les capacités nationales de coordination de la réponse et de relèvement aux inondations sont renforcées

Les actions prévues sont :

- Appuyer le rôle de coordination du gouvernement en matière de réponse et de relèvement ;
- Mettre en place un mécanisme de coordination opérationnelle en vue de faciliter la planification et l'exécution de la réponse et des initiatives de relèvement aux inondations ;
- Appuyer le mécanisme de coordination opérationnelle pour la distribution des vivres et non-vivres et la gestion des sites d'accueil des sinistrés.

Produit 2 : L'évaluation des besoins et l'identification des mesures de relèvement sont renforcées

Les actions pour l'atteinte de ce produit sont :

- Appuyer le gouvernement et les autres acteurs nationaux à l'évaluation des besoins suite aux inondations ;
- Appuyer le gouvernement et les autres acteurs nationaux à l'identification des initiatives et mesures de relèvement suite aux inondations.

IV. GESTION DU PROJET

L'exécution directe par le PNUD (DIM) sera la modalité adoptée pour la mise en œuvre du projet. Le PNUD sera donc responsable de l'administration des fonds et des achats et fournira l'appui à la gestion opérationnelle du projet. Cette disposition permettra un meilleur contrôle des ressources et l'application des procédures du PNUD pour l'acquisition de biens et services sera adoptée pour exécuter le Projet.

Par ailleurs dans sa mise en œuvre, le Projet adoptera le principe élargi de partenariat. Le PNUD, en tant que partenaire d'exécution travaillera en étroite collaboration avec le Ministère en charge de la solidarité, le Ministère en charge de l'Intérieur, le Ministère en charge de l'Environnement, le Ministère en charge de l'assainissement, la Croix Rouge de Côte d'Ivoire, les agences du système des nations unies et la plateforme humanitaire du secteur privé. Il s'appuiera sur l'expertise et les

compétences des structures de réalisation pertinentes qui travaillent ou ont déjà travaillé avec le PNUD et ont fait preuve d'une bonne capacité de gestion et sont capables d'intervenir rapidement.

La coordination générale de la mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe de l'unité développement durable inclusif. Le Projet aura par ailleurs recours à toute expertise (nationale ou internationale) utile pour l'efficacité des actions à entreprendre et s'appuiera dans son dispositif d'appui sur les équipes des projets et programmes du PNUD ayant des domaines d'actions cohérents avec ceux identifiés par le projet (coordination de la réponse, évaluation des besoins et identification des mesures de relèvement).

V. CADRE DES RESULTATS

		<p>Effet escompté du Cadre Programmatique Unique et du CPD : Les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques qui garantissent des modes de production et de consommation durables, la création de revenus et la résilience au changement climatique des populations les plus vulnérables</p> <p>Produits escomptés du Plan Stratégique du PNUD : Produit 2.1. Les autorités centrales et locales mènent des évaluations fiables des besoins en cas de catastrophe et coordonnent efficacement les efforts d'intervention entre elles et avec les autres parties prenantes.</p>							
		<p>Titre et Numéro Atlas du projet : Appui à la coordination et à l'évaluation des besoins des récentes inondations en Côte d'Ivoire</p>							
EXPECTED OUTPUTS	OUTPUT INDICATORS	DATA SOURCE	BASELINE		TARGETS (by frequency of data collection)	DATA COLLECTION METHODS & RISKS			
			Value	An			FINAL		
Composante 1 : Le renforcement de la gouvernance environnementale									
Output 1 Les capacités de la coordination nationale aux inondations sont renforcées	1.1 qualité du rôle de coordination du gouvernement	Rapport d'activités et d'ateliers	Faible	2017	Bonne		Bonne		
	1.2 Existence d'un mécanisme de coordination opérationnelle de la réponse et actions de relèvement ;	Rapports d'activités	0	2017	1		1		
	1.3 Qualité de la coordination des interventions de distribution des vivres et non-vivres aux sinistrés	Rapports d'activités	Faible	2017	Bonne		Bonne		

Output 2 L'évaluation des besoins et l'identification des mesures de relèvement sont renforcées	2.1 Qualité de l'évaluation des besoins et de l'identification des mesures de relèvement	<i>Rapport d'activités</i>	Faible	2016	Bonne				
---	---	----------------------------	--------	------	-------	--	--	--	--

VI. MULTI-YEAR WORK PLAN ¹²

EXPECTED OUTPUTS	PLANNED ACTIVITIES	Planned Budget by Quarter		RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		Q3	Q4		Funding Source	Budget Description	Amount
Output 1 : Les capacités nationales de coordination de la réponse aux inondations sont renforcées	1.1 Activity : Appuyer le rôle de coordination du gouvernement en matière de réponse et de relèvement	X		UNDP	Track 3	71200 Consultant 71600 Travel	20.000 2.000
	1.2 Activity: Mettre en place un mécanisme de coordination opérationnelle en vue de faciliter la planification et l'exécution de la réponse et des initiatives de relèvement aux inondations	X		UNDP	Track 3	72400 communications 74200 services production	1.000 1.000
	1.3 Activity : Appuyer le mécanisme de coordination opérationnelle pour la distribution des vivres et non-vivres et la gestion des sites d'accueil des sinistrés	X		UNDP	Track 3	72400 Contractual services companies 71600 Travel	10.000 3.000
Sub-Total for Output 1							37.000
Output 2 : L'évaluation des besoins et l'identification des mesures de relèvement sont renforcées	2.1 Activity: Appuyer le gouvernement et les autres acteurs nationaux à l'évaluation des besoins suite aux inondations et l'identification des initiatives et mesures de relèvement suite aux inondations.	X		UNDP	Track 3	71200 consultants 71600 Travel 74200 services production	5.000 5.000
Sub-total Output 2							58.000
General Support				UNDP	Track 3		5.000
TOTAL							100.000

¹ Cost definitions and classifications for programme and development effectiveness costs to be charged to the project are defined in the Executive Board decision DP/2010/32

² Changes to a project budget affecting the scope (outputs), completion date, or total estimated project costs require a formal budget revision that must be signed by the project board. In other cases, the UNDP programme manager alone may sign the revision provided the other signatories have no objection. This procedure may be applied for example when the purpose of the revision is only to re-phase activities among years.

VII. GOUVERNANCE ET ARRANGEMENTS DE GESTION

Comité du pilotage

Le Comité de projet représente le groupe responsable des décisions relatives à l'orientation d'un projet en général, et lorsque des directives sont sollicitées par le/la Chef de projet, y compris l'approbation des révisions. Il sera composé des représentants du Gouvernement (Ministère en charge de la solidarité, des Ministères de l'Environnement, de l'Intérieur, de l'Assainissement), du PNUD et des autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Chef de projet

L'équipe de l'unité Développement Durable Inclusif est responsable de la gestion du projet au quotidien et à plein temps. Sa responsabilité principale est la production des résultats escomptés par le projet et décrits dans le document de projet, selon les normes de qualité requises, et en prenant en compte les spécificités et contraintes de temps et de coûts imparties.

L'équipe de l'unité Développement Durable Inclusif travaille sous l'autorité du comité de projet et selon les normes établies par ce comité.

L'équipe de l'unité Développement Durable Inclusif assurera les fonctions suivantes :

- Planification : élaborer les plans de travail annuel du projet, conformément aux activités prévues dans le cadre de résultats et de ressources du document de projet et en étroite collaboration avec le PNUD ;
- Gestion du projet : Assurer la mise en œuvre efficace des activités, en respectant les normes de qualité imparties ;
- Gestion financière : Assurer le suivi des aspects financiers et budgétaires du projet.

Assurance du projet

La fonction d'Assurance du projet relève de la responsabilité de chaque membre du Comité de pilotage, mais sera déléguée dans le cadre de la mise en œuvre du projet par un(e) spécialiste de programme du PNUD. Il ou elle exécutera les fonctions objectives et indépendantes de contrôle et de suivi.

VIII. DISPOSITIONS LEGALES ET GESTION DES RISQUES

LEGAL CONTEXT STANDARD CLAUSES

Option a. Where the country has signed the **Standard Basic Assistance Agreement (SBAA)**

This project document shall be the instrument referred to as such in Article 1 of the Standard Basic Assistance Agreement between the Government of (country) and UNDP, signed on (date). All references in the SBAA to "Executing Agency" shall be deemed to refer to "Implementing Partner."

RISK MANAGEMENT STANDARD CLAUSES

Option b. UNDP (DIM)

1. UNDP as the Implementing Partner shall comply with the policies, procedures and practices of the United Nations Security Management System (UNSMS.)
2. UNDP agrees to undertake all reasonable efforts to ensure that none of the [project funds]³ [UNDP funds received pursuant to the Project Document]⁴ are used to provide support to individuals or entities associated with terrorism and that the recipients of any amounts provided by UNDP hereunder do not appear on the list maintained by the Security Council Committee established pursuant to resolution 1267 (1999). The list can be accessed via http://www.un.org/sc/committees/1267/agg_sanctions_list.shtml. This provision must be included in all sub-contracts or sub-agreements entered into under this Project Document.
3. Consistent with UNDP's Programme and Operations Policies and Procedures, social and environmental sustainability will be enhanced through application of the UNDP Social and Environmental Standards (<http://www.undp.org/ses>) and related Accountability Mechanism (<http://www.undp.org/secu-srm>).
4. The Implementing Partner shall: (a) conduct project and programme-related activities in a manner consistent with the UNDP Social and Environmental Standards, (b) implement any management or mitigation plan prepared for the project or programme to comply with such standards, and (c) engage in a constructive and timely manner to address any concerns and complaints raised through the Accountability Mechanism. UNDP will seek to ensure that communities and other project stakeholders are informed of and have access to the Accountability Mechanism.
5. All signatories to the Project Document shall cooperate in good faith with any exercise to evaluate any programme or project-related commitments or compliance with the UNDP Social and Environmental Standards. This includes providing access to project sites, relevant personnel, information, and documentation.

³ To be used where UNDP is the Implementing Partner

⁴ To be used where the UN, a UN fund/programme or a specialized agency is the Implementing Partner